

# L'Europe des trusts

(Suite de la 1re page.)

Et c'est vrai. La suppression des barrières douanières au sein de l'Europe à Six amènera les grands trusts à conclure entre eux des accords de cartel qui leur permettront d'éliminer les firmes indépendantes et de grossir encore leurs profits.

C'est ce que les grands sidérurgistes ont déjà fait lors de la création de la C.E.C.A. : ils ont aussitôt créé le cartel de l'acier et, depuis lors, ils se sont entendus pour hausser constamment leurs prix.

Dans les secteurs où la concurrence joue encore plus ou moins, dans les industries légères notamment, il en ira de même : le marché commun conduira à une concentration plus poussée qui laissera seulement subsister les entreprises patronnées par les grands groupes monopolistes.

C'est cela qui explique pourquoi les gouvernements s'engagent si volontiers dans une voie qui risque d'avoir de graves conséquences pour leurs pays.

Ils ne le font pas seulement parce que le marché commun fait partie intégrante de la politique atlantique des « blocs » née de la guerre froide.

Ils le font aussi parce que les dirigeants des monopoles, les vrais maîtres du pays, estiment qu'ils s'accommoderont fort bien de cette Europe unie. Sans doute les grands Konzerns allemands joueront-ils un rôle prépondérant au sein de cette Sainte-Alliance du grand capital, mais les groupes financiers belges, français, hollandais et italiens considèrent qu'ils sont de taille à s'entendre avec eux.

Du reste, ils n'ont pas attendu le « marché » pour travailler en commun.

La Société Générale n'a-t-elle pas introduit l'ex-criminel de guerre Flick à Hainaut-Sambre ? La Brufina n'a-t-elle pas fondé avec la Deutsche Bank un consortium pour exploiter l'Afrique noire ? Et Solvay n'a-t-il pas depuis fort longtemps des filiales prospères en Allemagne, en Italie et en France ?

Au sein de la petite Europe, les trusts internationaux comptent s'arranger entre eux pour exploiter en commun les travailleurs des six pays. En concentrant la production dans les entreprises qui leur paraissent le plus rentables et en fermant les divisions où les conditions leur semblent moins favorables, ne fût-ce que parce que la main-d'œuvre s'y montre moins docile.

N'est-ce pas ainsi qu'ils procèdent déjà, à l'heure actuelle, au sein des différents pays ? Avec le marché commun, ils travailleraient en plus grand.

C'est cela l'Europe qu'on nous propose : l'Europe des trusts !

P. J.